

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Que le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Ville de Senneterre seront adoptés au cours de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 19 janvier 2026 à 20 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 551, 10^e Avenue à Senneterre.

Donné à Senneterre

Ce 5^e jour du mois de janvier 2026



Martine Mainville
Greffière